

LA LOI, LES INSTITUTIONS ET LE SECTEUR PRIVÉ COMMENT INTERAGIR ?

Intervenir pour influencer le devenir d'une loi et entretenir les relations « public-privé »

OBJECTIFS :

- Comprendre le cheminement d'une loi : ses différentes phases
- Maitriser les interventions dans le processus parlementaire sur le plan local, national, (inter) professionnel et médiatique.
- Comprendre les origines et l'intérêt du lobbying pour être plus efficace

Public : Tous chefs d'entreprise, dirigeants, mandataires, élus

Pré requis : aucun

Participants : 8 à 10 personnes maximum

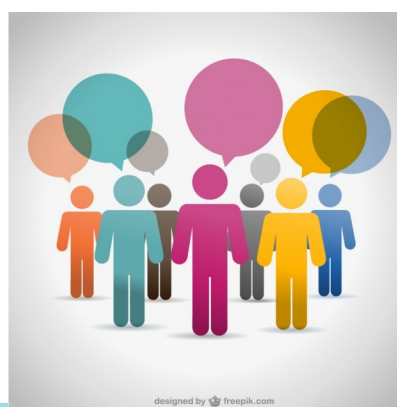
Durée : 1 jour (7 heures)

Coût : 650 € HT

Possibilité de prise en charge par votre OPCA

ORDM est un centre de formation agréé référençable DataDock

Lieu de formation : IELO ORDM 168 route de St Joseph 44 300 Nantes



CONTENU DE LA FORMATION

- 1 : 3 phases d'élaboration de la loi :** initiative de la loi/examen et délibération/adoption et promulgation
- 2 : Comment « veiller » le processus parlementaire :** connaître le calendrier d'examen des textes/
suivre les débats sur un texte : dossier législatif
- 3 : Quelles interventions pour le secteur privé dans le processus parlementaire :** pourquoi intervenir/
type d'interventions/modes d'interventions
- 4 : Les institutions régionales/locales en France :** repères / évolutions récentes
- 5 : Entreprises, lobbying et intérêt général : mythe et réalités :** L'Entreprise et l'intérêt général : mythe et réalité/ apports d'intérêt général de l'Entreprise : emplois, fiscalité, développement économique, aménagement du territoire .../ faire du lobbying
- 6 : Déployer et entretenir un réseau « public-privé » :** pourquoi ?/ lobbying local : quel discours pour l'Entreprise ?

METHODE ET PLUS PEDAGOGIQUES :

- 1 : la formation est animée par un intervenant expert praticien des institutions.
- 2 : intervention d'1 grand témoin également invité à la pause déjeuner : échange d'expérience et prise en compte du milieu professionnel de chacun.
- 3 : méthode et outils adaptés à la formation : des apports théoriques appuyés d'une présentation numérique. Exercices concrets, filmés, permettant de consolider rapidement les acquis.

Validation/Certification : attestation de fin de formation

Evaluation : à l'issue de la formation, un tour de table est réalisé pour évaluer la qualité de la prestation et les acquis de chacun. En complément, le participant remplit systématiquement un questionnaire d'évaluation de la prestation. Cette évaluation est ensuite analysée par l'ORDM afin de faire évoluer l'offre et les méthodes pédagogiques

Inscriptions auprès de Isabelle Carré : Isabelle.carre@IELOinstitut.com . 06 04 42 41 61

ORDM 168 route de St Joseph 44 300 Nantes 02 49 62 10 36 . www.IELOinstitut.com Twitter / Facebook : @IELOinstitut